

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE D'ALSACE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité d'Alsace s'est tenue le samedi 13 Octobre 2007 à 10 heures 30 à la Maison du Bridge, 6 Impasse de Londres à Strasbourg.

Après les salutations d'usage, l'ordre du jour est abordé.

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2006

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2. Rapport moral du président.

- **Licences** : Le nombre de licenciés est passé de 1247 à 1272 soit une augmentation de 2%. Cette hausse est due à l'évolution des licences scolaires, les autres licences sont restées stables.
- **Compétitions** : Par paires, on enregistre une baisse de 3,5% (augmentation en honneur et forte baisse en promotion. On note également une baisse de la participation en catégorie senior et en Espérance. Pour cette dernière catégorie un effort de la part des enseignants est souhaité afin qu'ils incitent leurs élèves à participer à cette compétition, qui devrait être une fête annuelle et l'occasion de mieux se connaître et de former éventuellement des équipes de quatre joueurs.
Pour les compétitions par quatre, les effectifs sont stables
- **Challenge du Comité** : Il se compose des trois simultanés du comité et des cinq grands tournois (Ouverture, Haguenau, Strasbourg Ouest, printemps et clôture) mais tous les grands tournois se déroulent dans le Bas-Rhin. En plus des Points de Performances ce challenge est très bien doté en P.E.
- **Tournois de régularité** : Là aussi, la baisse de fréquentation est continue – 5,5% à la Maison du Bridge, - 10% en septembre 2007 par rapport à septembre 2006. Cette baisse n'arrange pas la situation financière des clubs.
- **Formation** : Aucune formation (arbitres et enseignants) n'a eu lieu et aucune formation d'arbitre n'est prévue en 2007/2008, la FFB étant toujours dans l'attente de la traduction du nouveau code international prévue pour septembre 2008.

Plusieurs interventions ont eu lieu pendant l'exposé du président :

Pour M. Bauer, l'écart très important entre le nombre de joueurs de 2^{ème} série et celui des joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série est lié aux abattements, identiques pour toutes ces séries, appliqués par la FFB.

Mme Rump constate que le problème est identique pour le passage en 1^{ère} série.

Francis Wolff répond que la FFB a fixé des seuils stables. Chaque joueur connaît l'objectif à atteindre.

M. Mislin dit que la FFB pourrait s'inspirer de la Fédération Française de Tennis et créer une catégorie supplémentaire (2^{ème} série scindée en deux groupes).

Il est demandé si les P.P. attribués pour les compétitions sont les mêmes pour tous les comités. Yves Guilbert répond qu'ils dépendent du nombre d'équipes participant à la compétition et de l'indice de valeur de cette compétition.

3. Rapport des responsables des Commissions

- **Ethique et discipline** : La CRED du comité d'Alsace n'a pas eu à se réunir la saison passée. A titre préventif, le président donne lecture de quelques sanctions infligées par des commissions d'éthique et de Discipline : suspension de 6 mois pour insultes envers l'arbitre, blâme + suspension avec sursis pour injure envers l'adversaire, suspension de plusieurs mois pour tricherie, falsification de feuilles ambulantes, abandon de compétition ou de tournoi de régularité...La FFB préconise la création dans chaque club d'une commission des litiges.
- **Compétitions** : Germain Jeckert donne lecture du palmarès de la saison écoulée. Celui-ci est plus qu'honorable avec, entre autres bonnes performances, un titre de champion de France en paire senior mixte excellence (Mme Roth – M. Créange). Pour les compétitions par paires open et mixte promotion, la finale de comité et la finale de ligue sont regroupées et se joueront en simultané. Ce système résoudra peut-être le problème des désistements (déplacements longs et onéreux). Si le système donne satisfaction, il sera étendu aux seniors.
- **Enseignement** : Mme Bourquard attend les inscriptions au stage de monitorat et d'initiateur. Une seule candidature pour le moment. Le stage est prévu sur 40 heures, le coût est fonction du nombre de participants mais ne devrait pas dépasser 100€
- **Bridge scolaire** : Mme Frapech a repris la responsabilité de cette commission initiée par Mme George. Les résultats sont en progrès : le bridge est pratiqué dans 5 établissements par 48 scolaires. 18 jeunes joueurs ont participé au championnat de France scolaire. Mme Frapech fait part des principales difficultés de cette activité : pause de midi réduite dans certains établissements, manque d'initiateurs pour épauler les professeurs motivés... Compte tenu de la réforme de la semaine scolaire, on pourrait envisager des cours le mercredi. Un nouveau programme d'enseignement plus exigeant remplacera le mini-bridge.
- **Bridge en France** : Mme George relate mois par mois dans cette rubrique du site de la FFB les événements marquants de la vie des clubs. Elle demande aux clubs de lui faire parvenir photos, textes à publier.
- **Développement** : 2 clubs du Haut-Rhin et 4 clubs du Bas-Rhin ont participé à l'opération « le bridge ça cartonne ». M. Leclaire regrette que l'information par voie de presse pilotée par la FFB n'ait pas intégré les modifications demandées par les clubs. Il demande aux clubs ayant participé un court compte-rendu à faire remonter à la FFB.

Yves Guilbert remercie tous les responsables des commissions pour leur implication dans le développement du bridge.

4. Rapport financier du trésorier

Daniel Lefebvre commente les différents documents financiers mis à la disposition des participants. Il attire l'attention sur les travaux menés pour l'amélioration de la climatisation dont l'essentiel a été financé par les trois clubs de la MDB, le solde positif de l'exercice et la poursuite des remboursements autres qu'immobiliers.

Il note aussi que l'érosion de la fréquentation des tournois de régularité se traduit par une diminution des recettes. Les dépenses sont stables et on notera une diminution sensible des frais de personnel par suite de réaménagement des horaires.

Le budget prévisionnel devra être revu car le devis pour la mise en conformité du monte-charge est passé de 4300 € à 16000 €. Gérard Samuel en explique les raisons (la société Thyssen invoque la difficulté à mettre aux normes le système électrique d'origine (Otis).

Il recherche d'autres fournisseurs et se mettra en relation avec le centre commercial qui possède les mêmes monte-charge.

Daniel Lefebvre, ayant eu connaissance que la région Alsace accordait des subventions de manière à pérenniser des emplois précaires en contrats à durée indéterminée, a sollicité cette aide auprès de cet organisme. Il a reçu le dossier pour concrétiser cette demande de subvention qui serait étalée sur 4 ans, 4000 € la première année et ensuite dégressive.

Le trésorier constitue également un dossier pour que l'association « Comité d'Alsace » obtienne l'agrément de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports. Cet agrément permettra de régler les charges sociales dues au titre de la rémunération des arbitres sur une base forfaitaire.

M. Reitzer demande s'il faut continuer les prélèvements sur les droits versés au titre des tournois de régularité si la situation financière du comité s'améliore.

5. Rapport des Commissaires aux Comptes

Mme Perrier a procédé à la vérification de la concordance entre les écritures et les relevés des comptes bancaires et a examiné les pièces comptables d'un mois en particulier. Elle n'a relevé aucune discordance. Elle souligne le travail méticuleux et honnête du trésorier.

En marge de ce point, il est précisé qu'une ligne budgétaire « bridge scolaire » existe. Il est suggéré de définir une enveloppe pour cette activité. Les responsables peuvent faire des propositions selon les besoins (notamment pour les déplacements). La subvention de la FFB s'élève à 205 €.

Quitus est donné au trésorier.

6. Désignation des Commissaires aux Comptes

Mmes Langenbuch et Perrier-Rolli sont reconduites dans cette fonction

7. Divers

- Réclamations : toutes les réclamations des joueurs doivent transiter par le comité
- Classement hors quota : il est automatique
- Carte Privilège : le partenaire de la FFB envisage la création d'une telle carte pour les joueurs licenciés.
- Championnat d'Europe : Il aura lieu en France, à Pau. A cette occasion, la FFB propose aux comités d'organiser une sélection de 4 paires (à différents niveaux) qui participeraient à un trophée pendant ce Championnat. Quand organiser et à quel prix ?
- Site de la FFB : la restructuration du site de la FFB a pris du retard en raison de l'indisponibilité du webmaster.

En renouvelant ses remerciements aux intervenants et aux participants, le président clôt cette assemblée générale à 12 heures 40.